

Compte rendu de séance du 15 mars 2018

Convocation du 8 mars 2018

L'an deux mil dix-huit, le 15 mars, le conseil municipal de la commune, dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire, à la mairie sous la présidence de Mr BAUDOUIN Daniel, Maire.

Présents : BAUDOUIN D. BUISSON A. DROUARD V. GRAVIER M. MAGNERON J. MORIN-POUGNARD J. PAGENEAU M.C. PROUST A.M. SIONNET C. ROMANTEAU L. TANGUY JN

Absents : GRIJOLOT L. (pouvoir J. MAGNERON) GUILLOTEAU D. (pouvoir D. BAUDOUIN) SIMONNET D.

Madame GRAVIER Magalie a été élue secrétaire

Le procès-verbal de la précédente assemblée a été lu et approuvé

ORDRE DU JOUR :

1. Préparation budgets 2018
2. Point sur les travaux en cours
3. Questions diverses

1 – PREPARATION BUDGETS 2018

Le Maire présente un projet de budget pour la commune en dépenses et recettes de fonctionnement. Il informe le conseil que la prochaine réunion de préparation des budgets aura lieu le 5 avril et le vote le 12 avril.

2 – POINT SUR LES TRAVAUX EN COURS

- **Aménagement du cœur du bourg** : le maire présente au conseil le plan napoléonien datant de 1820 et sur lequel ne figure pas la forge, objet du désaccord avec l'architecte. On peut donc considérer que ce bâtiment ne fait pas vraiment partie du patrimoine de la commune. Contact a été pris avec Mme NIVELLE d'Ingénierie Départementale afin de mettre en avant la sécurité des piétons par rapport au patrimoine.

- **Aménagement des entrées d'agglomération** : le projet du cabinet AIR&GEO s'avère trop urbain pour l'architecte des bâtiments de France et il n'est pas adapté à la commune.

- Les aménagements de plateaux surélevés en dent de requin sont à exclure et à remplacer par des plateaux surélevés dans un revêtement plus clair sans le dessin de dents de requin.

- Les 3 chicanes proposées avec ou sans coussin berlinois sont également à exclure car trop urbain, il faut privilégier les plateaux surélevés.

En revanche, pour la chicane proche de l'église et cette zone qui va être aménagée par la commune, il serait propice d'envisager une zone de rencontre avec un revêtement différent type enrobé beige légèrement grenailé.

- **Atelier municipal** : la plantation de la haie est terminée et il reste environ 100 plants.

DOSSIER SEOLIS Mme JOYEUX

Mme JOYEUX, locataire de la commune au 5 impasse de l'Eglise a quitté son logement le 31/10/2017 et il semble que son abonnement à SEOLIS n'ait pas été résilié, alors que la commune aurait dû reprendre cet abonnement à compter du 01/11/2017 et jusqu'à l'arrivée du nouveau locataire le 01/02/2018.

Mme JOYEUX a donc reçu une facture SEOLIS pour la totalité de cette période ce qui représente un coût de 259.09 €.

Le conseil municipal décide donc de rembourser cette somme à Mme JOYEUX.

3 – QUESTIONS DIVERSES

- La CAN propose une aide financière pour l'achat de vaisselle lavable pour limiter l'utilisation de vaisselle jetable.
- Certains habitants ont fait remarquer que le site Internet de la commune n'était pas à jour
- Restaurant scolaire : le Maire fait part au conseil du compte rendu de pesée des restes de repas. Il semble y avoir moins de restes, mais il faudrait revoir l'organisation et le temps de repas trop long pour les plus petits.

Le Président,

Les membres du conseil municipal